

Aveyron

On manque de bras dans le périscolaire ...

A Sainte-Affrique, les Restos du Cœur et le Secours Catholique animent des ateliers dans le cadre du dispositif mis en place par la municipalité dans les écoles publiques !!!



la recette du jour

des activités culturelles et sportives

Voici un plat économique que vous pouvez préparer pour 3 écoles d'un RPI.

Elle paraît assez simple en première lecture, mais restez attentifs ...

1- Prenez de beaux mots : culture, art, langues astronomie, lecture, sport ...

2- Y incorporer délicatement les moches que vous avez pris soin de réserver dans un saladier : jeux de quilles, jeux de société, modelage ...

3- Trouvez un dindon (c'est pour la farce) et je vous assure c'est assez facile d'en trouver un : "C'est mon hobby", ou "Je suis passionné", et encore mieux, "Je suis bénévole", ouf !

4- Saupoudrez la préparation de quelques phrases qui font mal à entendre : "les questions matérielles et financières ne sont pas encore résolues" et "diplômé ou non, ce qui compte c'est l'envie" ... "passer un moment avec eux" ...

5- Mélangez le tout pour étouffer la réalité de cette proposition.

6- Laissez mijoter (ouf ! personne ne dit rien)

Vous obtenez la réforme des rythmes.

Mais certes, on se débrouille comme on peut et avec ce que l'on a.

Et puis, courage, car comme dirait l'autre, "impossible n'est pas français".

une maman d'élève.

inspiration : la lecture du bulletin d'information n° 36 Le Trait d'Union (commune de Bordes de Rivière)

Maintenant, retournons à notre Cheval de Troie. Car ce qui frappe dans le décret sur les rythmes scolaires, c'est la proportion du texte consacré au rôle des collectivités territoriales et à l'articulation de leurs nouveaux pouvoirs avec l'autorité étatique représentée dans les départements par les DASEN.

Le but poursuivi est d'enfoncer un coin dans la si encombrante architecture de l'Education Nationale (fortement marquée depuis sa genèse dans notre pays par une volonté d'égalité de traitement sur tout le territoire de la République). L'objectif est de préparer techniquement l'Ecole aux mutations contenues dans l'Acte III de la décentralisation, d'en faire une institution à géométrie variable, hautement adaptable aux contingences des territoires, totalement dérégulée. Demander un élargissement des choix possibles entre 8 et 10 demi-journées de travail, c'est conforter cette orientation politique.

Est-ce là l'école que nous voulons pour l'avenir ? Non, 3 fois non ! On en voit déjà les effets dans les inégalités criantes des budgets de fonctionnement alloués aux écoles par les municipalités. On en voit aussi les effets à bas bruit dans les établissements du 2nd degré soumis aux décisions d'un conseil d'administration.

Il convient aussi dans cette perspective de déréglementation, de faire rentrer progressivement les enseignants dans une autre relation au pouvoir politique de proximité, pour passer d'un rapport de concertation à une relation de subordination directe.

Alors que l'Ecole devrait plus que jamais être mise à l'abri des pressions politiques et marchandes pour se consacrer à sa mission qui est la réussite de tous les élèves, voici venu le temps où les enseignants vont devoir composer avec les élus locaux. Adapter par exemple les horaires non à l'intérêt des enfants mais aux contraintes financières des communes, renoncer à des projets pédagogiques considérés comme dispendieux et rechercher alors d'autres moyens de financement (partenariats "imposés" avec des entreprises privées, appel au bénévolat, appel aux dons etc ...).

Et gageons que la liberté laissée aux pouvoirs territoriaux de s'affranchir des lois en adaptant les normes, conduira à petits coups de canifs successifs ou à grands coups de hache (selon la bienveillance du gouvernement), à la disparition du statut de Fonctionnaire d'Etat pour les enseignants.

A ce jour, les enseignants se perçoivent encore comme les garants de la qualité et de la continuité du Service Public d'Education, membres d'une communauté, animés par des valeurs communes qui sont historiquement et officiellement celles de la République. Ils se vivent comme des Serviteurs de l'Etat. Sans la protection et les garanties du statut de fonctionnaire d'Etat, on peut craindre que très bientôt ils ne soient relégués au rôle de valets de potentats locaux.

Non, cette réforme des rythmes n'est pas un « bricolage ». Nous avons affaire, en l'occurrence, à des gens qui ont bien préparé leur retour aux Affaires.

Ce que nous n'avons pas mesuré, c'est à quel point leur projet est différent du nôtre.

Et il y a fort à parier que la droite qui s'offusque et se lamente en ce moment, se félicitera une fois revenue au pouvoir, de voir le terrain aussi bien défriché pour l'ouverture du marché de l'éducation.

roselyne bergé-sarhou

Seine-Saint-Denis

Grève le jeudi 3 octobre (SNUipp/CGT/SUD/FO) pour protester contre : « les journées trop chargées et déstabilisantes pour les élèves entraînant fatigue et énervement. les conditions de travail dégradées pour les élèves, les enseignants, les ATSEM et les animateurs. les problèmes concernant la sécurité des élèves et des personnels ainsi que le flou juridique concernant les responsabilités de chacun entre les temps scolaires et périscolaires. la colère et l'incompréhension des parents. »